



Plein fouet sur 3 voies (2 voies + 1 voie vehicule lent)

Par willi, le **30/08/2010** à **01:21**

Bonjour, un véhicule circule par temps de brouillard en montée sur une route à trois voies, ça vitesse est inférieure à 60 km/h. La voie de droite montante est réservée aux véhicules lents. La voie du milieu montante est la voie de circulation normale pour les usagers qui monte. Celle de gauche descendante est la voie des usagers qui arrive en sens inverse sans ligne blanche. Où doit se trouver le véhicule qui monte? la voie véhicule lent ou la voie du milieu? (Brouillard est moins de 60 km/h). En face (donc en descendant) et dans les mêmes conditions de brouillard et vitesse est-ce qu'un véhicule a le droit de doubler? Il s'agit en fait d'un accident où les deux véhicules se sont percutés de plein fouet sur la voie du milieu. Qui a tort, sachant que le code dit qu'il faut rouler le plus à droite de la chaussée et qu'il ne faut pas entamer de manœuvre dangereuse lors d'un dépassement? Que la voie véhicule lent est réservée aux véhicules dont la vitesse est inférieure à 60 km/h. Que par visibilité inférieure à 50 Mètres, la vitesse est limitée à 50 km/h. Merci d'avance pour vos réponses étayées des articles adéquats, afin de déterminer les torts qui sont je pense 50/50 car le véhicule qui descend double avec visibilité réduite, donc conduite à risque et celui qui monte a également une conduite à risque car il circule constamment sur la voie du milieu à une vitesse inférieure à 60 km/h, il devrait se trouver sur la voie véhicule lent.